



Le Moniteur

Paraissant
du Lundi au Vendredi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur Général
Ronald Saint Jean

173^e Année – N° 156

PORT-AU-PRINCE

Mercredi 5 Septembre 2018

SOMMAIRE

ARRÊTÉ

- *Arrêté nommant les membres du Cabinet ministériel.*

* * *

- *Arrêté nommant les Secrétaires d'État.*

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

JEAN HENRY CÉANT
PREMIER MINISTRE

Vu la Constitution, notamment ses articles 133, 136, 137, 155, 156, 158, 159.1, 162, 163, 164, 166, 168, 169, 169.1, 170, 171, 172 et 172.1 ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 5 août 2018 nommant le Premier ministre ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer les membres du Cabinet ministériel ;

ARRÊTE

- Article 1^{er}-** Le citoyen Jean Claudy PIERRE est nommé Ministre de la Planification et de la Coopération Externe ;
- Le citoyen Bocchit EDMOND est nommé Ministre des Affaires Étrangères et des Cultes ;
- Le citoyen Ronald Grey DÉCEMBRE est nommé Ministre de l'Économie et des Finances ;
- Le citoyen Jobert C. ANGRAND est nommé Ministre de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural ;
- Le citoyen Fritz CAILLOT est nommé Ministre des Travaux Publics, Transports et Communications ;
- Le citoyen Ronell GILLES est nommé Ministre du Commerce et de l'Industrie ;
- Le citoyen Osner RICHARD est nommé Ministre de l'Environnement ;
- La citoyenne Marie-Christine STEPHENSON est nommée Ministre du Tourisme ;
- Le citoyen Jean Roudy ALY est nommé Ministre de la Justice et de la Sécurité Publique ;
- La citoyenne Marnatha Irène TERNIER est nommée Ministre des Haïtiens vivant à l'Étranger ;
- Le citoyen Jean Marie Reynaldo BRUNET est nommé Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales ;
- Le citoyen Pierre Josué Agénor CADET est nommé Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle ;
- La citoyenne Marie Elise Brisson GELIN est nommée Ministre des Affaires Sociales et du Travail ;
- La citoyenne Marie Gretta Roy CLÉMENT est nommée Ministre de la Santé Publique et de la Population ;
- La citoyenne Evelyne SAINVIL est nommée Ministre à la Condition féminine et aux Droits des Femmes ;
- Le citoyen Edwing CHARLES est nommé Ministre de la Jeunesse, des Sports et de l'Action Civique ;
- Le citoyen Jean Michel LAPIN est nommé Ministre de la Culture et de la Communication ;
- Le citoyen Enold JOSEPH est nommé Ministre de la Défense.

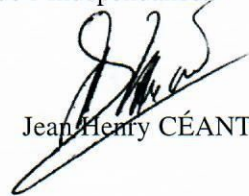
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à chacun des intéressés.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 5 septembre 2018, An 215^{ème} de l'Indépendance.

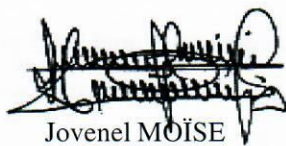
Par :

Le Premier Ministre


Jean-Henry CÉANT

Vu et approuvé par :

Le Président


Jovenel MOÏSE

LIBERTÉ

ÉGALITÉ

FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

ARRÊTÉ

JEAN HENRY CÉANT
PREMIER MINISTRE

Vu la Constitution, notamment ses articles 136, 155, 166 et 170 ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État ;

Vu le décret du 17 mai 2005 portant révision du statut général de la fonction publique ;

Vu l'arrêté du 5 août 2018 nommant le Premier ministre ;

Considérant qu'il y a lieu de nommer les Secrétaires d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées, à l'Alphabétisation, à la Sécurité Publique et à la Communication ;

ARRÊTE

Article 1^{er}- Le citoyen Gérald Junior ORIOLE est nommé Secrétaire d'État à l'Intégration des Personnes Handicapées ;

Le citoyen Emile BRUTUS est nommé Secrétaire d'État à l'Alphabétisation ;

Le citoyen Léon Ronsard SAINT CYR est nommé Secrétaire d'État à la Sécurité Publique ;

Le citoyen Eddy Jackson ALEXIS est nommé Secrétaire d'État à la Communication.

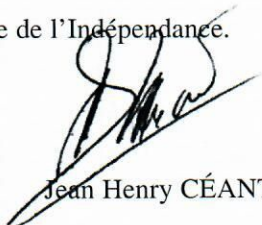
Article 2.- Une ampliation du présent arrêté sera remise à chacun des intéressés.

Article 3.- Le présent arrêté sera imprimé, publié et exécuté aux fins de droit.

Donné au Palais National, à Port-au-Prince, le 5 septembre 2018, An 215^{ème} de l'Indépendance.

Par :

Le Premier Ministre



Jean Henry CÉANT

Vu et approuvé par :

Le Président



Jovenel MOÏSE